**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 47 (1983) **Heft:** 185-186

Artikel: L'alternance phonétique ch/s en Vermandois et en Picardie

septentrionale

Autor: Debrie, René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399736

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'ALTERNANCE PHONÉTIQUE CH/S EN VERMANDOIS ET EN PICARDIE SEPTENTRIONALE

Au cours de nos enquêtes dialectologiques poussées en Vermandois (partie Aisne), nous avons toujours été frappé par l'alternance ch/s et cela nous conduit à envisager un examen approfondi de cette question en nous appuyant à la fois sur l'important vocabulaire recueilli auprès des témoins du langage et sur les textes littéraires dûment localisés de cette région ( $^1$ ).

Dans son ouvrage « Du moyen picard au picard moderne » (²), Louis-Fernand Flutre nous fournit les premières indications susceptibles de retenir notre attention. Au paragraphe 149, pp. 126-127, l'auteur stipule, avec prudence, que s passe à ch: « 1) à l'initiale, par analogie ou par assimilation, ou par fausse étymologie dans un grand nombre de mots, mais pas nécessairement dans tout le domaine (ex. sabot > chabo)... 2) à l'intérieur du mot derrière i ou yod et devant voyelle, surtout dans le Pas-de-Calais et le Nord. » Au paragraphe 159, pp. 133-134, il est dit ceci : « ch du picard ancien subsiste dans toutes les positions (sauf parfois à la finale masculine — ex. cha, cela). »

Nous allons voir que ces lois, valables en de nombreux lieux ou zones du domaine linguistique picard, ne s'appliquent pas partout dans la région saint-quentinoise. Afin de clarifier au maximum la présentation des faits, nous retenons essentiellement, pour notre examen, les démonstratifs-articles èche (le) et ché (les) et le démonstratif cha (cela). Nous ferons éventuellement appel à chèle, démonstratif-article féminin signifiant « la » et à tout autre mot ou forme que nous jugerons utile accessoirement de faire intervenir.

<sup>(1)</sup> Les données de l'ALP, compte tenu du fait que quatre communes seulement furent explorées dans le département de l'Aisne (points 179, 251, 261 et 262), n'apportent rien de significatif sur le sujet.

<sup>(2)</sup> Coll. de la SLP, tome XV et du CEP, tome III, 1977, 255 p.

104 RENÉ DEBRIE

Il est d'ores et déjà assuré que Vermand (Sq 47) — seul point de l'ALF (n° 262) susceptible de nous intéresser — atteste la présence de la chuintante ch dans les trois mots retenus : èche, ché, cha. La chuintante est encore omniprésente dans les localités suivantes (comme nous le montre la carte) : Maissemy (Sq 36), Pontru (Sq 37), Pontruet (Sq 38), Caulaincourt (Sq 46), Gricourt (Sq 39), Holnon (Sq 55), Francilly (Sq 56), Fayet (Sq 48), Vendelles (Sq 26), Jeancourt (Sq 27), Le Verguier (Sq 28), Villeret (Sq 19), Lempire (Sq 8), Vendhuille (Sq 2), Banteux (Ca 104) et Honnecourt (Ca 114). Comme on le constate, il s'agit de localités situées dans la partie nord-ouest de Saint-Quentin, en prenant Vermand comme point de départ.

La situation est la même, vers le nord, avec Lehaucourt (Sq 31), vers l'est avec Fontaine-Notre-Dame (Sq 51) et vers le sud-est avec Itancourt (Sq 83).

Si nous partons ensuite de Vermand pour nous diriger vers le sud-ouest, nous notons: Beauvois (Sq 53), Savy (Sq 68), Etreillers (Sq 66), Foreste (Sq 76), Aubigny-aux-Kaisnes (Sq 87), Bray (Sq 88), Happencourt (Sq 89), Tugny-et-Pont (Sq 102), Dury (Sq 101), Allezy (Sq 115), Artemps (Sq 104) et Saint-Simon (Sq 103).

Au nord, nord-est de Saint-Quentin, le parler de Fresnoy-le-Grand (Sq 23) atteste la chuintante aussi. L'œuvre patoisante de Charles Caplain, qui écrit dans le parler de cette commune, confirme les données de l'enquête (3).

Nettement plus à l'est de Saint-Quentin, aux confins de la Thiérache, les parlers de Regny (Sq 74) et de Thenelles (Sq 75) révèlent encore la présence de la chuintante.

Si nous prenons toujours Saint-Quentin pour point de départ pour nous diriger vers le nord, nord-est, nous rencontrons un certain nombre de communes qui, cette fois, ignorent la chuintante, mais attestent, au contraire, la présence de la dentale sifflante s avec les formes : èse (le), sé (les) et sa (cela) : Lesdins (Sq 40), Essigny-le-Petit (Sq 42), Fontaine-Uterte (Sq 34), Bellenglise (Sq 29), Levergies (Sq 32), Sequehart (Sq 33), Magny-la-Fosse (Sq 30), Joncourt (Sq 21), Nauroy (Sq 20), Estrées

<sup>(3)</sup> Le lecteur qui désirera s'attarder sur ce point pourra consulter le journal « L'Aisne Nouvelle » qui a publié des textes de Charles Caplain (numéros des 26 mai, 11 juin, 18 et 21 juillet 1981).

(Sq 16), Ramicourt (Sq 22), Bellicourt (Sq 15), Fonsommes (Sq 43), Montbrehain (Sq 17), Croix (Sq 35), Montigny-en-Arrouaise (Sq 45), Etaves-et-Bocquiaux (Sq 24), Seboncourt (Sq 25), Gouy (Sq 11) (4), Aubenchel-aux-Bois (Sq 3), Serain (Sq 4), Prémont (Sq 5), Bohain (Sq 13) (5), Becquigny (Sq 6).

La situation est la même, à l'est de Saint-Quentin, à Marcy (Sq 60) et à Bernot (Ve 74), au sud-est à Gauchy (Sq 71), Ribemont (Sq 85) (6), Essigny-le-Grand (Sq 91), Châtillon (Sq 95), Benay (Sq 107), Ly-Fontaine (Sq 118) et Remigny (Sq 127).

Nous nous attardons davantage sur Levergies (Sq 32) dont nous possédons plusieurs exemples littéraires du parler. Il s'agit tout d'abord du poème intitulé « Ces ramasseux d'champignons » qui est signé M.S.D., initiales d'un auteur originaire du village (7). Voici les mots révélateurs de la présence de s: ces (les), ça (cela), c' (ce), ast' (à cet), s' (le), as-t'heur (maintenant). Mademoiselle Damay (1891-1975), originaire aussi de Levergies, laisse une œuvre écrite et orale (8) qui pré-

<sup>(4)</sup> Patrick Richard, né en 1952 à Gouy, écrit dans un parler qu'il estime luimême « mélangé ». On y sent cependant l'influence de son village natal avec la présence de la sifflante : èse (le), d'èse (du), èsti (celui), ceusses (ceux), asteur (maintenant), à côté des formes qui renferment la chuintante. (Voir le journal « L'Aisne Nouvelle » : 24. 3. 1981, 23. 4. 1981, 24. 10. 1981, 31. 12. 1981, 2. 2. 1982 et 16. 2. 1982.)

<sup>(5)</sup> L'œuvre de H. F. Carpentier (1860-1912), originaire de Bohain : « Rêveries d'un Bohainois, poésies patoises » (Saint-Quentin, 1905, 19 p.), confirme l'observation. Ajouter à ce témoignage, ceux fournis par « La Chanson de Polycar », composée en 1838 et publiée par « Le Guetteur de l'Aisne » du mercredi 22 avril 1931 et par l'article du même journal : « Concours d'Bohain » (1873), paru dans le numéro du 25 mai 1873.

<sup>(6)</sup> L'opposition ch/s est particulièrement bien mise en relief si l'on compare le texte de Georges Gry, de Vaux-en-Vermandois (Sq 65): ch'baru inraqui, in « Le patois picard et le Vermandois », Saint-Quentin, « L'Aisne Nouvelle », 1955, 66 p. (voir page 4), avec la traduction littérale qu'en donne Paul Roche, en parler ribemontois, in « Ma petite ville au grand renom », Guise, 1965, 478 p. (voir pp. 422-424): s'bareu ahoté. Voici, à titre d'échantillon, le début des deux textes: Gry: « ch'étot ou mitan d'chés cairriag's ed bett'raves... chés camps pis chés qu'min is étient ou blanc dgh'eu...» et Roche: « c'étoit au miyu d'ces charrois d'bett'raves... ces champs et pis ces ch'mins is z'étoient au blanc djieu...»

<sup>(7)</sup> Publié dans le « Bulletin d'Eklitra », 4° trimestre 1976, pp. 11-12.

<sup>(8)</sup> Un enregistrement sur cassette est conservé dans la Sonothèque du Centre d'Etudes picardes de l'Université de Picardie.

sente la sifflante s. Voici, à titre d'exemples, quelques mots typiques du texte en prose intitulé « Polite » : s' (le), sé (les), kminsé (commencer), s' (ce), sa (cela) (9).

Il existe cependant un certain nombre de localités que nous ne pouvons ranger dans les deux catégories précédentes. Elles révèlent, en

A propos du zézaiement, Georges Leroux, dans son ouvrage « Histoire d'Etave-et-Bocquiaux » (Saint-Quentin, 1956, 110 p.), nous livre quelques réflexions que nous jugeons bon de reproduire ici : « Ceux qui tiennent l'état-civil (fin du XVIIIe siècle, début du XIXe siècle) ont, en général, moins d'instruction que les curés. Ils écrivent donc comme ils parlent : somme pour chaume, Florasille pour Flore-Achille, machon pour maçon, Zénot pour Génot, Zour pour jour, Brisitte pour Brigitte, Vinçon pour Vinchon, empésemint pour empêchement, marsand de vase pour marchand de vaches, Louige pour Louise, etc. Ce zézaiement, commun à tous les siècles, ne disparaîtra vraiment qu'avec l'instruction obligatoire. Encore m'a-t-il été donné d'entendre de la part d'une vieille femme cette superbe cocasserie : elle avait acheté au marché de Bohain : in sou d'un chou (pour: un chou d'un sou) ». Cette longue observation de Leroux nous amène à nous demander si le zézaiement n'est pas à l'origine de la substitution de ch par s. Il reste difficile cependant d'admettre avec cet auteur que le zézaiement soit un phénomène dû à un manque de culture de la part des populations rurales. Nous serions plutôt enclin, pour notre part de le considérer comme un phénomène phonétique normal en relation directe avec le passage de ch à s, entraînant presque inévitablement le passage de j à z. En d'autres termes, nous aurions affaire à une substitution des chuintantes par des sifflantes, à des degrés divers suivant les lieux.

<sup>(9)</sup> A Levergies, le s a pu se sonoriser en z, phénomène qui apparut très vite comme une particularité très nette du parler local par rapport aux parlers voisins. Ce zézaiement est noté au siècle dernier et se produit plus souvent avec l'autre dentale : j (qui passe à z). Dans la revue « Le Saint-Quentinois » de mai 1897, page 164, nous relevons ce dicton révélateur : à l'Verzyies, pover 'zeins queudron vuid, grind' marmite, érien d'dins (à Levergies, pauvres gens, chaudron vide, grande marmite, rien dedans) et l'on ajoute : i pal'çose comme ces zeins d'Elverzies (il parle chose comme les habitants de Levergies). De nos jours encore, on dit pour se moquer du parler des habitants de ce village : i minze du pizon ale foursète (on y mange du pigeon à la fourchette). Voici, de plus, ce qu'on lit dans un article du journal « Le Guetteur », numéro du 9 mars 1873 : Al'Verzies, ain zozote, ain azète ain sou d'un chou, ain minze du pizon, ain dit chaque pour ain sac . . . (A Levergies, on zozote, on achète un chou d'un sou, on mange du pigeon, on dit un chaque pour un sac). Phrase relevée à Castres (Sq 82), toujours à propos de ce même parler : i minze èse beure aveuk inne foursète (on y mange le beurre à la fourchette) ; autre phrase : i minze du koson ale foursète (on y mange du cochon à la fourchette) relevée à Montbrehain (Sq 17).

effet, des hésitations en ce qui concerne nos deux dentales. Voici ces localités avec leurs particularités :

Au sud de Saint-Quentin: à Grugies (Sq 70), il y a hésitation entre èche (ex. èche planki, le plancher) et èse (ex. èse fu, le feu); entre ché (ex. ché vake, les vaches) et sé (ex. vla sé routleu, voilà les enfants qui manœuvrent la crécelle pascale). A Clastres (Sq 105), nous relevons: cha, ché, èche, d'une part, et èse, d'autre part.

Au sud-ouest de Saint-Quentin : à Fluquières (Sq 79) : èche (ex. èche kyin, le chien), à côté de sé (ex. sé chou, les choux). A Vaux-en-Vermandois (Sq 65), les réponses de notre témoin trahissent nettement l'hésitation : ex. èse karyeu (le carreau), à côté de èche maricheu (le maréchal-ferrant).

Au sud-est de la capitale du Vermandois : à Mesnil (Sq 73) : ché (ex. ché vake, les vaches) et èche (ex. èche mwéni, Mesnil-Saint-Laurent), à côté de èse (ex. èse boryé, le bourrelier).

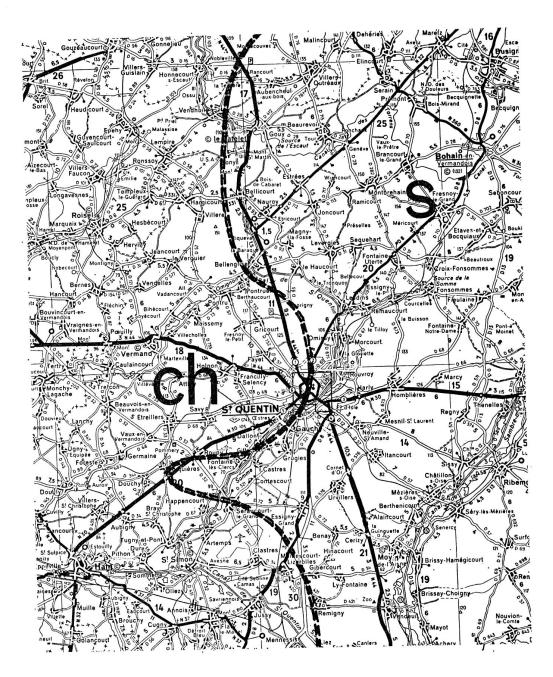
Au nord de Saint-Quentin: à Omissy (Sq 49): èche (ex. èche twar, le taureau), ché (ex. nétyé ché vake, faire la litière des vaches), à côté de: sa (cela) et èse (le). A Bony (Sq 9): cha (cela), chèle (la): ex. chèle vake (la vache), à côté de èse (ex. èse gveu, le cheval), stila (celui-là), sé (ex. sé vake, les vaches).

Au nord-est: à Fieulaines (Sq 44): kome cha (comme cela), ché vake, à côté de èse (ex. èse kyin, le chien). A Beaurevoir (Sq 12), les enquêtes récentes confirment les formes que nous trouvons dans un article du journal « Le Guetteur de l'Aisne » (numéro du 31 mars 1928 et signé Jean-Pierre de Biervois — Beaurevoir —). Voici les exemples tirés du texte: ech, c'meinchi (commencer) et place (place), ces geins (les gens).

A Morcourt (Sq 50) et à Brancourt-le-Grand (Sq 18), nous observons les mêmes hésitations.

Le cas d'Etaves-et-Bocquiaux (Sq 24) apparaît plus complexe. En effet, si les enquêtes récentes attestent à coup sûr l'omniprésence de s, nous trouvons, chez un même auteur : Georges Leroux, tantôt ch tantôt s ( $^{10}$ ). Son poème intitulé « 1918 », paru dans « L'Aisne nouvelle » du

<sup>(10)</sup> Georges Leroux (1907-1976) est aussi l'auteur du *Glossaire d'Etaves-et-Bocquiaux*, publié intégralement dans « L'Aisne Nouvelle » à partir du 24 avril 1979 et jusqu'au 14 juin 1980.



VERMANDOIS

Ligne approximative de partage de l'alternance <u>Ch/S</u> 28 novembre 1957, révèle toujours la présence de s. Voici quelques exemples : s'four (le four), ess'clerc (le maître d'école), ça (cela), ces rues (les rues), celle pauv'famm' (la pauvre femme). Le même poème publié en 1963 (11) accuse, au contraire, la présence de la chuintante : ch'four, ech clerc, cha, ches rues, chel pauv'femm'. Que faut-il en déduire? Georges Leroux, aujourd'hui décédé, aurait peut-être pu apporter une réponse satisfaisante. S'agit-il d'une évolution du parler ou plutôt d'une influence du parler d'une localité voisine? Quoi qu'il en soit, l'hésitation entre les deux phonèmes est ici très caractéristique.

C'est la même hésitation, qui ne va pas sans poser des problèmes, qui se manifeste dans le parler de Saint-Quentin même.

Nous disposons ici d'une littérature relativement abondante et d'un témoignage linguistique (12) pour nous aider dans notre démarche.

Le premier texte, en parler saint-quentinois, qui retient notre attention, date de 1837 et émane de Jean-Louis Hubert, l'aîné, né et mort à Saint-Quentin (1800-1874). Il s'agit d'un poème intitulé « Les souvenirs de Pierre d'Holnon (racontant ce qu'il a vu à Saint-Quentin le 9 septembre 1837) » (13). Ce texte atteste la présence de s : celle (la), c' (cela) ces (les).

Quatre années plus tard, en 1841, les Lettres picardes de Pierre-Louis Gosseu (14) nous placent devant une autre constatation. Voici quelques exemples pris au hasard des lettres: c'est s'l'éouteu (c'est l'ouvrier de moisson), c'étoi (c'était), èse (le), as't'eure (maintenant)... à côté de: cha, chou, chuque (sucre), ché gazette (les journaux)... Il y a donc hésitation entre les deux dentales avec une prédominance cependant pour la sifflante (15).

Or, en 1846, avec l'édition des « Anciennes et nouvelles lettres picardes », du même auteur (16), les choses ne se présentent plus tout à fait de la même façon. En effet, nous constatons, dans cette édition, avec les mêmes textes, l'omniprésence de la chuintante.

<sup>(11)</sup> In revue « Linguistique picarde » (décembre 1963), pp. 24-26.

<sup>(12)</sup> Glossaire picard saint-quentinois, par Denise Denisse, publié dans « L'Aisne nouvelle » à partir du 26 décembre 1978 et jusqu'au 13 janvier 1979.

<sup>(13)</sup> Publié par « Le Glaneur littéraire » du 2 février 1896.

<sup>(14)</sup> A Saint-Quentin, chez Doloy, 1841, 185 p.

<sup>(15)</sup> Un très gros travail de pointage permettrait de mesurer avec exactitude la part de chacune des deux dentales dans cette œuvre.

<sup>(16)</sup> A Saint-Quentin, chez Doloy, 1846, 1<sup>re</sup> série 112 p., 2<sup>e</sup> série 92 p. et repris.

Jean-Louis Gosseu (pseudonyme de Louis Lemaire, 1796-1866), qui est originaire de Rouvroy (Sq 57), commune limitrophe de Saint-Quentin, auteur des « Nouvelles lettres picardes » parues en 1848-49 dans le « Journal de Saint-Quentin », ne révèle jamais, dans son vocabulaire, la présence de la sifflante. Voici quelques exemples pris au hasard : diffichile (difficile), echtila (celui-là), cha (cela), ché (les), cheintralisation (centralisation), limichon (limace).

Un texte intitulé « L'Saint-Fiaque à c'fourbourg St Jean », signé « Quasimodo » (pseudonyme d'un Saint-Quentinois), publié dans « Le Glaneur de Saint-Quentin » du 6 septembre 1874, révèle une nette prédominance de la sifflante : ce (le), ces (les), ça (cela), c'que (ce que), avec occasionnellement quelques formes attestant la chuintante : chitroule (citrouille), chou que (ce que).

Une légende saint-quentinoise, rapportée dans un Almanach-revue de Saint-Quentin et de la Picardie pour l'année 1891 et intitulée : « Pourquoi q'ces habitants d'esse fourbourg Saint-Jean i z' ont des longues orelles » (¹¹), nous permet le relevé suivant : ces (les), d'esse (du), c' (cela), ru d'ces glacis (rue des Glacis), ça (cela), c' (le); place (place), à côté de ches (les) présent seulement deux fois dans ce texte relativement long. Il y a donc prédominance du s, comme dans le texte de Quasimodo dont nous avons fait état précédemment.

La même constatation est faite avec tous les textes anonymes (au nombre d'une quinzaine) que nous avons dépouillés dans « Le Glaneur littéraire » pour les années 1895-1896 (18). Voici quelques exemples révélateurs : çou qui ya (ce qu'il y a), c'gusse (Auguste), ces pincetes (les pinces à feu), celle banquette (la banquette), cinquinte (cinquante), ceute (ceux).

On peut considérer l'article intitulé « La création de la femme et le péché originel » d'après la Genèse et interprété en patois vermandois

in « Pierre-Louis Gosseu, écrivain picard » de René Debrie, coll. du CEP, X. 1980.

La troisième série des « Lettres picardes » de Pierre-Louis Gosseu, parue en 1869 dans « Le Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne », révèle l'omniprésence de la chuintante.

<sup>(17)</sup> Texte retrouvé par hasard et dont nous ne connaissons ni l'auteur ni la référence précise de la revue en question.

<sup>(18)</sup> Il y a tout lieu de penser — sans pouvoir l'affirmer expressément — que ces *croquis picards* (titre habituel de la rubrique) émanent d'auteurs originaires de Saint-Quentin même.

par un enfant du petit Harly, paru dans « Le Guetteur de l'Aisne » du 6 janvier 1932, comme un écrit en parler saint-quentinois. En effet, la commune d'Harly jouxte Saint-Quentin et peut-être admise comme un quartier de cette ville. L'hésitation entre la chuintante et la sifflante est typique : ça (cela), cell'femme (la femme), à côté de cha (cela), chou que (ce que), chelle (la), chés (les).

Le « Glossaire picard saint-quentinois » de Denise Denisse, déjà cité plus haut, révèle assez nettement la présence de s. Les contes picards de ce même auteur (19) sont, sur ce point, en accord avec le glossaire. Voici quelques exemples pris au hasard : as't'eure, èse, fisyeu, lyase, sétyé, stèllale, stilal... Cependant l'ensemble de l'œuvre de Denise Denisse n'exclut pas totalement la présence de la chuintante : stichi, ach't'eure, chide, keuche.

Le parler de Saint-Quentin reflète très exactement ce qui se passe dans les parlers des communes de la région relativement à la présence de ch et de s. Les zones que nous avons détectées initialement, l'une avec la présence de la chuintante et l'autre avec celle de la sifflante, viennent, en fait, s'interpénétrer autour de la capitale du Vermandois. Nous avons donc affaire à une région où le contact s'établit, ce qui explique les hésitations entre ch et s dans les parlers d'un certain nombre de localités ( $^{20}$ ).

<sup>(19)</sup> Le lecteur pourra se reporter aux textes publiés par le journal « L'Aisne Nouvelle », numéros des 31. 10. 1978, 7. 11. 1978, 6. 1. 1979, 13. 2. 1979, 17. 4. 1979, 24. 4. 1980, 25. 12. 1980, 21. 2. 1981 et 5. 3. 1981, pour s'en rendre compte.

<sup>(20)</sup> Parvenu à ce stade de notre investigation, il est significatif de faire remarquer que le parler du Ronssoy (Pé 55), localité assez proche de celles où existe l'alternance ch/s, se caractérise par une présence inattendue de la chuintante dans des mots où elle n'apparaît pratiquement jamais en d'autres lieux et notamment dans ceux de la zone que nous avons déterminée plus haut attestant l'omniprésence de ch.

Dans quelques cas, il s'agit d'alternances: achistinche/asistinche (assistance), chufouki/sufouki (suffoquer), chupouzé/supouzé (supposer), churchi/surchi (sursis), mais dans d'autres cas (plus fréquents), il s'agit de la forme courante: achindinche (ascendance), aplikachyon (application), chindiki (syndiquer), chupérieur (supérieur), churpaché (surpasser), churprize (surprise), churté (sûreté), churvoulté (survolté), chuspène (suspendre), etc. Ne peut-on voir là une sorte de réaction spontanée et inconsciente du parler qui se trouve confronté avec une possible influence immédiate de parlers voisins qui possèdent des termes présentant la sifflante s? Il paraît fort hasardeux d'essayer de répondre positivement à cette question, mais le fait méritait d'être mentionné.

Il convient maintenant, en opérant des sondages dans des tronçons plus éloignés du domaine picard, de tenter de déterminer comment les influences s'exercent réciproquement pour mieux saisir, si possible, la réalité linguistique constatée dans le Vermandois.

Ce que nous pouvons déjà affirmer, avec une absolue certitude, c'est qu'à l'ouest de Saint-Quentin, c'est-à-dire dans les parlers du Vermandois (partie Somme), du Santerre, de l'Amiénois, du Ponthieu et du Vimeu, la chuintante est omniprésente. Nulle part nous n'avons noté une quelconque alternance avec la sifflante s (21).

Pour la partie située à l'est du Vermandois, nous disposons de l'excellente thèse de Jacques Chaurand : « Les parlers de la Thiérache et du Laonnois » (22). On relira, en particulier, le développement intitulé « chuintante et sifflante » (pp. 76-77). Des observations de Chaurand, il ressort que, d'une manière générale, le *ch* entre en concurrence avec le s. On peut toutefois admettre une prédominance du s dans la fraction est de la zone étudiée. L'exemple le plus typique, à cet égard, est peut-être celui du mot français « goûter » (cf. pp. 271-272 de l'ouvrage) où les types à chuintante d'une part et les types à sifflante d'autre part s'opposent (23).

A la limite de la zone des parlers étudiés par Jacques Chaurand, à l'est de Saint-Quentin, à Origny-Sainte-Benoîte (Sq 62) (24) et à Ribe-

<sup>(21)</sup> Il suffira, pour s'en rendre compte, de consulter les nombreux glossaires et lexiques qui existent pour cette partie du domaine.

<sup>(22)</sup> Paris, Klincksieck, 1968 et Amiens, SLP, VIII, 425 p., carte.

<sup>(23)</sup> On se reportera encore à « laiteron » (pp. 272-274) avec l'opposition *lache-ron/laceron*, au chapitre des démonstratifs (pp. 112 et suivantes), voir notamment la note 3, p. 113 ; voir p. 117, p. 119...

La brochure intitulée « Sur les chemins du Laonnois » (éditée par le Syndicat d'initiative d'Anizy-le-Château en janvier 1979) révèle, avec l'article « A la découverte du parler local », le dualisme de la chuintante et de la sifflante : chés (ces), ché (c'est), chtilà (celui-là), ctelllal (celle-là), à c't'heure (maintenant), écabosser (tuer), cid (cidre), balosse (prune bleue), arsiné (casser la croûte), maréchau (maréchal).

<sup>(24)</sup> Glossaire du parler picard d'Origny-Sainte-Benoîte, par André et Henriette Vacherand (en cours de publication dans la collection d'Eklitra).

L'examen d'un texte picard émanant d'un habitant d'Origny-Sainte-Benoîte et publié dans le « Journal de Saint-Quentin » du 9 octobre 1842, nous amène cependant à constater un certain dualisme : èse (transcrit ese, esce ou aisce) apparaît douze fois, contre èche (transcrit aiche ou esche) quatre fois ; sé (transcrit ces) est noté trois fois ; chèle (transcrit chel pour « la ») est relevé deux fois ; sa (transcrit ça) coexiste avec cho. Ajouter le mot kouvèrsyeu (transcrit couvercieux) pour kouvèrcheu (couvercle).

mont (Sq 85) ( $^{25}$ ), le s domine largement. Exemples à Sq 62 : sé (les), soke (souche), et stila (celui-là) et à Sq 85 : ce (cela), celle (la), ces (les), ess (le) ( $^{26}$ ).

En poursuivant notre investigation au-delà des limites du Vermandois, vers le nord, nous nous arrêtons à Villers-Outréaux (Ca 115). Nous y constatons la présence du s dans le parler : ex. le lieu-dit l'Enclos se dit -èse l'inklo.

Le cas du village d'Esne (Ca 82), à dix kilomètres environ du sudest de Cambrai, va retenir notre attention. Nous disposons, en effet, d'un ouvrage de référence de qualité émanant de l'Abbé Boniface (27). Avec les textes écrits dans le parler d'Esne, nous trouvons (pp. 247-252) un mélange symptomatique de mots comportant la chuintante et de mots comportant la sifflante. Voici quelques exemples où nous mettons les formes en concurrence quand cela est possible : cha/ça; cheulle/ceulle; chés/ces; ch'/c'; chi/ci; cheusses; euche. Ajoutons ces formes typiques attestant la présence de la sifflante : arace (arrache), écourceu (tablier), décipouillons (réduisons en lambeaux), fissieu (fouine), heussequeue (bergeronnette). Nous croyons utile aussi de faire mention des formes où le z supplante le j (28): auzord'hui (aujourd'hui), zureu (jureur), zué (jouer), ravazé (ravager). Nous sommes donc, à Esne, en présence d'un dualisme dans le parler comparable à celui que nous avons constaté à Saint-Quentin et que nous avons longuement analysé.

Précisons que d'autres parlers du Cambrésis révèlent aussi l'hésitation. C'est ainsi qu'à Estourmel (Ca 58), nous avons l'omniprésence de la chuintante, comme nous le constatons dans l'œuvre dialectale de Géry Herbert (29). Mais cet érudit nous indique, dans son avertissement (p. 5), « qu'à Maretz (Ca 118) le *chou* devient çou ».

<sup>(25)</sup> Cf. ouvrage cité *supra*, note 6 : Paul Roche : « Ma petite ville au grand renom », au chapitre « Le parler ribemontois » avec le petit glossaire ribemontois, pp. 421-429.

<sup>(26)</sup> Il semble bien aussi que le s domine dans la région d'Archon; voir, à ce sujet, Cury et Railliet, « Glossaire d'Archon, Rozoy-sur-Serre et Parfondeval (Aisne) », Amiens, SLP, 1965. Citons trois mots pris au hasard : basiné (renoncule) ; brasé (brassée), os ku (bergeronnette).

<sup>(27)</sup> Histoire du village d'Esne, Cambrai, 1863.

<sup>(28)</sup> Il y a là le même phénomène du zézaiement que celui constaté à Levergies (Sq 32) ; cf. *supra*, note 9.

<sup>(29)</sup> Proverbes, contes et poèmes en patois du Cambrésis, Amiens, SLP, XX, 1980.

Le parler de Caudry (Ca 74), localité peu éloignée d'Esne, paraît attester la prédominance de s (30). Voici quelques exemples typiques relevés chez Bajart : s'abasser (se baisser), cimintière (cimetière), drisse (diarrhée), étainçonner (étançonner), qu'mincer (commencer), à côté de michorelle (perce-oreille) et muche (cachette).

L'œuvre d'Albert Rabouille, originaire de Gouzeaucourt (Ca 102), atteste l'omniprésence de s (31). Voici quelques exemples pris au hasard : ess fu (le feu), ès l'argint (l'argent), ès leu (le loup), dess bo (du bois), assteure (maintenant), as ruisseau (au ruisseau), ces abes (les arbres).

La concurrence ch/s se présente encore dans des régions plus éloignées du Vermandois.

Le dualisme, dans les démonstratifs, est bien mis en évidence, dans le Valenciennois, par Jean Dauby (32). On se reportera aux pages 31 et 33 de l'ouvrage. Nous nous contentons de résumer ici les observations faites: ç ou es (ce, le), ces (à côté de ches), (ces, les), l'cheu (celui), l'cheulle (celle), les cheux (ceux), les cheulles (celles), chu (ce), cha (ça), ctichi, ctichil (celui-ci), c'telle-chi, ctelle-chil (celle-ci), ceux-chil (ceux-ci), ctila, ctilal (celui-là), ctelle-là, c'telle-lal (celle-là), ceux-là, ceux-lal (ceux-là, celles-là) et Jean Dauby précise: « A toutes ces formes ayant une sifflante à l'initiale, il faut ajouter celles où elle est remplacée par la chuintante ch: cheux-chi — du neutre: cha-ichi (ceci), cha-là (cela) » (33).

Nettement à l'est du Valenciennois, dans l'Avesnois, le s domine. C'est ainsi qu'à Eppe-Sauvage (Av 132), l'œuvre d'Auguste Hanon (34)

<sup>(30)</sup> Voir, à ce sujet, le *Glossaire* (patois de Caudry-en-Cambrésis) de Léonce Bajart (16 p.s.l.n.d., 1971), et *Al 'coyette parmi l'poèle* (contes du même auteur, p.s.l.n.d., 1973).

<sup>(31)</sup> Poèmes parus dans le journal « L'Aisne Nouvelle », à dates diverses : 24. 2. 1979, 29. 3. 1979, 21. 4. 1979, 7. 2. 1980, 11. 11. 1980, 5. 11. 1980, 5. 11. 1981, 24. 12. 1981, 12. 1. 1982.

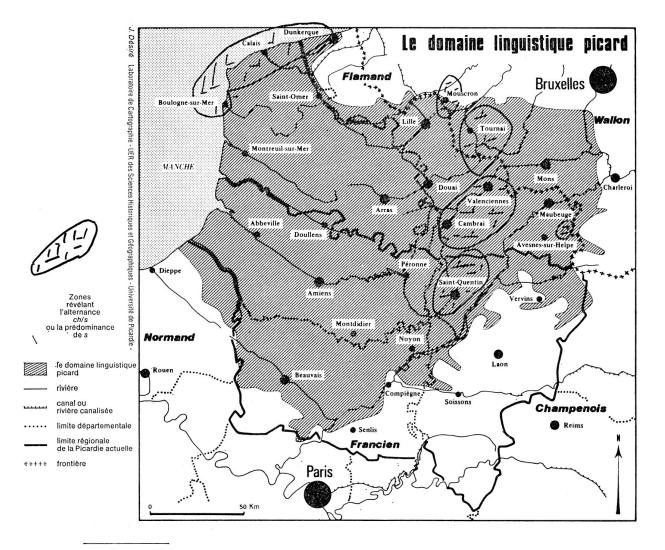
<sup>(32)</sup> Le Livre du rouchi, Amiens, SLP, 1979, 417 p.

<sup>(33)</sup> Le parler d'Hergnies (Va 9), illustré par « Les Sentences du coq de Séraphin Jurien » de Jean Dauby et Maurice Durieux (Amiens, SLP, XXII, 1981, 109 p.), confirme cet état de choses. Voici quelques relevés significatifs avec les démonstratifs : ç (ce, cet, cette), çtichile (celui-ci), celle fos chi (cette fois-ci), çti lale (celle-là), ces lale, ces lales (ceux-là, celles-là), à côté de ch'étot (c'était), chele (celle), chelle fos chi (cette fois), les cheules (celles), les cheux (ceux) et cha (cela).

<sup>(34)</sup> Quarante poèmes en patois de chez nous, ronéo, 1976.

permet de dresser cette liste : ç, s (ce, le), ça (cela), ce (ce), esti-là (celuilà), agaces (pies), asourcéler (ensorceler), perceux (perceurs), placer (placer).

Dans ses « Notes de grammaire et de phonétique du dialecte du Tournaisis » (35), Paul Mahieu nous donne, aux pages 24 et 29, les tableaux complets des adjectifs et pronoms démonstratifs auxquels nous renvoyons le lecteur. Les formes en s y dominent largement. Les seules exceptions sont : chi (ci), forme de renforcement de l'adjectif et chu



<sup>(35)</sup> Maison de la culture de Tournai, Section dialectale, 1977, 50 p. (ronéo  $21 \times 29,7$ ).

(ce), cha (ça), cha chi (ceci) et cha là (cela) pour le pronom. L'hésitation entre les deux phonèmes est constatée dans l'œuvre de Florian Duc qui écrit dans le parler de Blaton (To 102), à l'est de Tournai (36): ex. cha, ch'est (c'est), chi (ici), à côté de c' (ce), cintimett' (centimètre), marissiaux (maréchaux).

La concurrence ch/s est relevée encore au nord-est du domaine linguistique picard, à Mouscron (To 7). Le « Lexique mouscronnois » de Léon Maës ( $^{37}$ ) atteste (pp. 60-61) : « cele, adj. dém. f. et chèle, adj. dém. f. » en renvoyant à ès (p. 85), où nous lisons : « ès, cèle ou chèle, ce, cette ».

Le parler de Tourcoing, brillamment illustré par Jules Watteeuw (1849-1947), n'aurait pas retenu notre attention si le poème « L'marchand d'oches » ne se démarquait pas par rapport à ceux généralement composés par cet auteur (38). Chez Watteeuw, la chuintante est omniprésente, mais dans le poème précité le Broutteux s'est amusé à écrire dans un jargon qualifié de flamand-patois. Le refrain que nous tenons à reproduire ici va servir de point de départ à notre réflexion :

Ze suis de petite marzand, Ze agne beaucoup de l'arzent, Z'acète tout'sort' de çosses, V'là l'marzand d'osses...

Nous constatons le zézaiement, c'est-à-dire la substitution de j par z et la substitution de la chuintante par la sifflante (noter l'opposition oches/osses, os). Ces tendances de sons ne sont pas gratuites. Il y a là un décalage que Watteeuw, qui n'était pas linguiste, révèle inconsciemment en imitant des parlers de régions toutes proches au-delà de la frontière franco-belge. Il est curieux de rapprocher cette situation de celle que nous avons décrite plus haut à propos du parler de Levergies (cf. supra note 9) et du parler d'Esne dans le Cambrésis.

<sup>(36)</sup> Cf. Ein d'mi sièc à Blaton (1974), De c'temps-là Julie... Juliette (1976), Souv'nirs, souv'nirs (1978), Blaton, son glossaire, ses locutions, ses proverbes (1980).

<sup>(37) «</sup> Mémoires de la Société d'histoire de Mouscron et de la région », tome III, fasc. I, 1980. On consultera encore avec profit la *Grammaire mouscronnoise* du même auteur, tome I, fasc. I, 1979, aux pp. 62-66, consacrées aux démonstratifs.

<sup>(38)</sup> Pasquilles et chansons du Broutteux, éd. Fernand Carton, Tourcoing, 1967, 95 p., voir p. 67.

Nous allons rencontrer, dans le développement qui suit, les mêmes phénomènes phonétiques en d'autres lieux.

Il est bon de noter au passage que l'alternance ch/s est pratiquement inexistante dans la région de Lille. La chuintante est omniprésente à Aubers (Li 68) (39). Par contre, elle apparaît dans trois démonstratifs à Gondecourt (Li 101) (40).

Douai et le Douaisis accusent la seule chuintante chez les auteurs locaux (41).

A l'extrême nord-ouest du domaine linguistique picard, nous avons des témoignages de la présence du s.

Dans le Calaisis, à Guemps (So 6), François Danel, en traduisant une fable de Fénelon dans le parler local, trahit l'existence du s (à la place de ch) et celle du zézaiement (42). Voici quelques formes révélatrices: ces (les), c'ti ci (celui-ci), soupçonnèye (soupçonné), vercer (verser), c' (ce), d'une part, pinzon (pigeon), zouotent (jouaient), pizonnier (pigeonnier), d'autre part. Ajoutons: sanzant (changeant) et çangrin (douleur) (43).

Aux abords de Dunkerque (Du 1), l'œuvre de Dupas (44) permet d'attester la présence de la sifflante et cette fois encore celle du zézaiement. Voici quelques termes pris au hasard des textes et du glossaire :

<sup>(39)</sup> Les parlers d'Aubers-en-Weppes, par F. Carton et P. Descamps, Arras, SDP, 1971, 175 p.

<sup>(40)</sup> Cf. Le patois de Gondecourt, par E. Cochet, Paris, Droz, 1933, 316 p., lire les pp. 38 et 39.

<sup>(41)</sup> Consulter L. F. Dechristé, Souvenirs d'un homme de Douai (1854-1858), réédité par Gérard Monfort, Saint-Pierre-de-Salerne, 1980, 2 tomes.

<sup>(42)</sup> Se reporter au Glossaire du patois picard d'Auguste Boucher, Amiens, CEP, XI, 1980, 197 p., voir la page 12 où figure intégralement la traduction.

<sup>(43)</sup> Précisons que le zézaiement se produit ici comme à Levergies (Sq 32), cf. supra, note 9, à Esne (Ca 82), en Cambrésis et dans le poème de Watteeuw, cf. supra, note 38.

Un poème tout récent (datant de 1966) émanant de Marcel Rouillard, auteur calaisien, et intitulé « Baptisse et les vacances » (in Bulletin historique et artistique du Calaisis, n° 36, juin 1981), révèle des traces de zézaiement avec les mots : voyaze (voyage) et vizaze (visage).

<sup>(44)</sup> Le vieux parler à Oye-Gravelines-Loon, Dunkerque, Westhoek, éditions, 1980, 155 p. (il s'agit respectivement des points So 2, Du 21 et Du 17 de la nomenclature Raymond Dubois).

s (le), celle (celle), c'ti cil (celui-ci), ces (les), à c't'heure (maintenant), brassée (brassée), racinne (racine), d'une part, zargon (jargon), zargonner (jargonner), Zésus (Jésus), zuss (juste), d'autre part. On complétera l'information en se reportant aux pages 22 et 23 de l'ouvrage cité où figure la liste des adjectifs et des pronoms démonstratifs.

Au sud de Calais, à Boulogne (Bo 1), au siècle dernier, le témoignage d'Ernest Deseille (45) est intéressant lui aussi. Dans le chapitre, dont le titre annonce déjà ce qui nous attend : « L'langage ed nos zens » (p. 49), l'auteur écrit : « Ce qui diffère le langage ed nos zens, c'est le zurement obtenu par la suppression de l'h dans les mots, l'emploi du c cédille et celui du z au lieu de g, du j et de l's doux ».

La lecture attentive du glossaire amènera au mêmes constatations que celles que nous avons faites à propos des parlers de Guemps et des abords de Dunkerque.

Nous devons cependant admettre une évolution du parler des matelots au cours d'un siècle, car le « Lexique du parler de la Beurière » de Jacques Mahieu (46) ne laisse subsister aucune trace du zézaiement. Par contre, la sifflante supplante assez souvent la chuintante (ex. *arsersir*, repriser, s', ce) (47).

Dans la Picardie centrale (Artois), nous n'avons nulle part relevé l'alternance ch/s. C'est partout la chuintante qui est présente.

Que déduire de l'examen linguistique auquel nous venons de nous livrer? Nous sommes, à coup sûr, devant une situation assez complexe. En procédant par élimination, nous avons acquis la certitude que la chuintante est omniprésente dans la partie méridionale du domaine picard (du moins dans les zones relativement bien explorées jusqu'à nos jours). Ce qui est, en outre, non moins certain c'est que la sifflante

<sup>(45)</sup> Glossaire du patois des matelots boulonnais, Paris, Picard, 1884, 136 p. et Laffitte reprints, Marseille, 1978.

<sup>(46)</sup> Marquise, imprimerie du détroit, 1969, 102 p.

<sup>(47)</sup> D'autre part, dans les importants travaux d'Haigneré: Le patois boulonnais, I) Phonologie, Grammaire (Boulogne, 1901) et II) Vocabulaire (Boulogne, 1903 et Laffitte reprints, 1969), il n'y a nulle part trace de la sifflante. Celle-ci est sporadiquement présente dans l'œuvre de J. P. Dickes: Os sommes péquaille (Marquise, 1976) et C'est cor à rire (Marquise, 1980, coll. d'Eklitra, n° XLIII), textes écrits en patois boulonnais.

supplante la chuintante dans quelques tronçons nord, nord-est et nord-ouest du domaine et que, parfois, le phénomène est accompagné du zézaiement (48).

Le Vermandois, en raison de l'existence de l'alternance ch/s, peut être considéré comme une zone de rencontre, une zone transitoire, où s'opposent à la fois dans l'espace et dans le temps des formes obéissant à l'une ou à l'autre tendance sans qu'on puisse toujours vraiment déterminer une véritable prédominance.

Au terme de cette étude, nous sommes en droit de nous poser des questions.

Nous pouvons nous demander, tout d'abord, si le phénomène de l'alternance ch/s n'est pas apparu récemment dans le domaine linguistique picard. Dans son ouvrage « Du moyen picard au picard moderne » (49), L. F. Flutre ne fait nulle part état du phénomène. C'est donc qu'il n'existait pas en moyen picard. La chuintante était alors omniprésente (50). C'est seulement au cours du XIXe siècle, en picard moderne, avec l'œuvre de Pierre-Louis Gosseu de Saint-Quentin (en 1841) et les attestations pour Esne en Cambrésis (en 1863) que le « dualisme » s'instaure (51).

L'autre question qui se pose est celle-ci : « Peut-on considérer comme le résultat d'une influence française le fait de voir la chuintante supplantée par la sifflante ? » Nous pensons qu'il est malaisé de répondre à cette question d'une manière tranchée. Toutes les apparences peuvent effectivement nous inciter à croire que c'est l'influence française qui explique le « dualisme » que nous constatons. Nous sommes cependant porté au doute et nous serions plutôt enclin à penser qu'il peut s'agir d'un mécanisme interne, propre au dialecte. Si l'influence française était admise, dans ce cas bien précis, on ne verrait pas pour-

<sup>(48)</sup> Il se peut que l'Atlas linguistique picard, avec les enquêtes menées par Claude Deparis dans la partie septentrionale, permette d'affiner nos propres observations.

<sup>(49)</sup> Cf. ouvrage cité supra, note 2.

<sup>(50)</sup> Mon important Glossaire du moyen picard, encore à l'état manuscrit, n'apporte aucun exemple attestant la supplantation de ch par s.

<sup>(51)</sup> Il est assez remarquable de constater que dans le Valenciennois, où le « dualisme » existe de nos jours, celui-ci n'existe pas en 1834, date de la publication du *Dictionnaire rouchi-français* de Hécart (voir cet ouvrage aux pp. 108, 110, 113 et 114, avec les formes accusant la chuintante.

quoi certaines régions du domaine picard seraient préservées alors que d'autres n'auraient pas été épargnées. Peut-on raisonnablement croire que l'influence française se fait sentir plus efficacemment à Saint-Quentin ou à Valenciennes plutôt qu'à Amiens ou à Montreuil-sur-Mer?

La capacité de résistance du dialecte picard aux influences extérieures est, bon an mal an, à peu près la même partout ( $^{52}$ ). On peut fort bien admettre, comme pour les phénomènes d'assimilation régressive dans le sud-ouest picard et à Mouscron, ou l'apparition de la palatalisation des gutturales k et g dans la région d'Amiens, ou encore le traitement spécial du l à l'initiale en Nord-Amiénois, la possibilité d'une éclosion spontanée et sporadique.

Cependant, si l'on tient compte de la présence de l'alternance ch/s surtout dans la partie nord-est du domaine linguistique picard, on est en droit de penser à une possible influence du wallon ( $^{53}$ ).

Amiens.

René DEBRIE

<sup>(52)</sup> On remarquera, en particulier, que la Picardie méridionale, voisine de l'Ile-de-France, ignore totalement la sifflante. La seule exception que nous notons intéresse le parler de Cinqueux (Cl 166). Le Glossaire du patois picard de Cinqueux (Arras, SDP, 1960) d'Emile Lambert, révèle, en effet, l'omniprésence de la sifflante (voir Morphologie - Démonstratifs, p. 47 de l'ouvrage). Mais cette exception peut s'expliquer aisément. Cinqueux, situé aux confins immédiats du domaine francien, a été directement soumis à l'influence du français. Les autres attestations linguistiques du département de l'Oise font partout état de la chuintante. On consultera, pour s'en convaincre, l'étude de Maurice Lebègue, Le parler de La Hérelle (Cl 46), in « Nos Patois du Nord », janvier-juillet 1960, janvier 1961, les œuvres poétiques de Philéas Lebesgue (parler de La Neuville-Vault, Be 94), celles d'Adolphe Decarrière (parler de Remy, Co 110) et le Lexique picard de Sarcus (Be 15) de François Beauvy (Amiens, Eklitra XLVII, 1981).

Ce maintien de la chuintante dans ce tronçon du domaine picard peut, à notre avis, trouver son explication dans la proximité immédiate, à l'ouest du domaine linguistique normand où la sifflante n'apparaît pas. On lira, pour compléter cette observation, le chapitre : « Les démonstratifs » (pp. 91-92) de l'ouvrage La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie (Amiens, SLP, V, 1967) de Robert Loriot.

<sup>(53)</sup> La chuintante est effectivement inexistante dans les formes du démonstratif du wallon. On se reportera, à cet égard, au Dictionnaire liégeois de Jean Haust (Liège, 1933), aux pp. 146-147 (article çi) et à la p. 170 (article çou). On remarquera aussi l'existence du zézaiement, phénomène corollaire (voir notamment les articles: zik'ter (1), zingler, zizi (2), zôr, zouguer, zoûmi, zozo, zûner (1), zuziner, zwèlik, pp. 712-713).